



Autoroute de Liaison Seine-Sarthe

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Autoroute de Liaison Seine-Sarthe

Société anonyme

ZAC DE MAISON ROUGE 27800 BOSROBERT

R.C.S : 422 654 160 R.C.S. Bernay

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Autoroute de Liaison Seine-Sarthe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Autoroute de Liaison Seine-Sarthe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3. c. iii. de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthodologie d'évaluation de l'amortissement des immobilisations corporelles du domaine concédé. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable et approprié de ces modalités d'évaluation et leur correcte application.

Les notes 3.h et 9 de l'annexe aux comptes annuels précisent le traitement des frais d'émission d'emprunts et de la soulte issus de la nouvelle dette contractée lors du refinancement. Nous nous sommes assurés du correct traitement comptable ainsi que de la pertinence de l'information fournie dans les notes susvisées.

La note 8 de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthodologie de comptabilisation des impôts différés, et leur évaluation. Nous nous sommes assurés du correct traitement comptable ainsi que de la pertinence de l'information fournie dans la note susvisée. Par ailleurs, nous avons apprécié le caractère raisonnable et approprié des modalités d'évaluation et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 17 mars 2021

DocuSigned by:
Olivier THIREAU
152625BC6637454...

Olivier THIREAU

AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en Euros)

ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	au 31/12/2020	au 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	0	0	0	0
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 123 808	631 679	1 492 129	1 566 937
<i>IMMOBILISATIONS DU DOMAINE PROPRE</i>				
Brevets et droits similaires	102 519	49 245	53 274	72 795
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	25 810	0	25 810	0
<i>IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION</i>				
Immobilisations incorporelles	1 809 909	582 434	1 227 475	1 409 573
Immobilisations incorporelles en-cours	185 570	0	185 570	84 568
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	920 577 660	162 764 020	757 813 640	765 799 185
<i>IMMOBILISATIONS DU DOMAINE PROPRE</i>				
Terrains	37 701	0	37 701	
Constructions	671 405	44 181	627 224	
Installations techniques, matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	108 773	66 922	41 851	742 839
<i>IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION</i>				
Immobilisations corporelles	918 898 908	162 652 917	756 245 991	764 691 277
Immobilisations corporelles en-cours	860 873	0	860 873	365 070
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	506	0	506	0
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations	506	0	506	0
ACTIF IMMOBILISE	922 701 974	163 395 699	759 306 275	767 366 122
STOCKS ET EN COURS	31 208	0	31 208	35 491
Marchandises	31 208	0	31 208	35 491
Matières premières et consommables				
AVANCES ET ACOMPTEs	7 961	0	7 961	3 846
CREANCES D'EXPLOITATION	8 969 382	0	8 969 382	10 967 276
Créances clients et comptes rattachés	7 850 651	0	7 850 651	9 917 762
Autres créances d'exploitation	1 118 731	0	1 118 731	1 049 514
CREANCES DIVERSES	1 361 343	0	1 361 343	1 630 785
TRESORERIE ET EQUIVALENTS	130 270 717	0	130 270 717	107 985 055
ACTIF CIRCULANT	140 640 611	0	140 640 611	120 622 452
Comptes de régularisation impôts différés	23 209 644	0	23 209 644	25 613 998
Charges à répartir	194 022 755	0	194 022 755	206 126 066
Charges constatées d'avance	1 718 484	0	1 718 484	1 716 417
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	1 282 293 468	163 395 699	1 118 897 769	1 121 445 055

AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

(en Euros)

PASSIF	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Capital social	2 850 000	2 850 000
Report à nouveau	(74 514 519)	(94 745 147)
Résultat en instance d'affectation	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 318 477	20 230 628
Subventions d'investissement	293 986 830	297 414 290
CAPITAUX PROPRES	230 640 788	225 749 772
Provisions pour risques	1 368 375	1 469 975
Provisions pour charges	1 021 884	1 148 695
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 390 259	2 618 670
Autres emprunts obligataires	877 691 237	886 912 469
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	6
Emprunts et dettes financières divers	29 500	19 273
DETTES FINANCIERES	877 720 737	886 931 747
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	0	0
DETTES D'EXPLOITATION	8 020 695	5 261 190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 821 089	1 251 168
Dettes fiscales et sociales	2 636 065	3 204 708
Autres dettes d'exploitation	563 541	805 314
DETTES DIVERSES	83 778	842 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	83 778	122 403
Dettes fiscales hors exploitation	0	719 804
Autres dettes diverses	0	0
DETTES NON FINANCIERES	8 104 473	6 103 397
CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CREDITEURS DE BANQUE	0	0
Produits constatés d'avance	41 512	41 469
Ecart de conversion Passif	0	0
TOTAL GENERAL	1 118 897 769	1 121 445 055

AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en Euros)

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Ventes de marchandises	126 926	221 708
Production vendue	75 786 663	94 252 776
CHIFFRES D'AFFAIRES	75 913 589	94 474 483
Production immobilisée		
Reprises sur amortissements et provisions	171 606	940 273
Transferts de charges d'exploitation	0	1 888
Autres produits d'exploitation	524 929	797 689
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	76 610 124	96 214 333
Achats de marchandises	98 666	180 475
Variation de stocks de marchandises	4 283	12 158
Achats matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	16 829 544	14 427 366
Consommations de l'exercice en provenance de tiers	16 829 544	14 427 366
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	5 638	6 703
Autres impôts et taxes	6 920 300	8 284 976
Impôts, taxes et versements assimilés	6 925 937	8 291 679
Salaires et traitements	700 428	615 750
Charges sociales	360 375	278 743
Charges de personnel	1 060 803	894 492
Dotations aux amortissements sur immob. et charges à répartir	11 163 625	14 385 034
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	44 795	171 606
Dotations aux amortissements et provisions	11 208 420	14 556 640
Autres charges d'exploitation	26 982	29 757
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	36 154 636	38 392 567
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 455 488	57 821 766
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 716	3 530
Reprises sur provisions	101 601	0
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Transferts de charges financières		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	106 317	3 530
Dotations financières aux amortissements et provisions	10 153 793	10 520 488
Intérêts et charges assimilées	21 489 126	21 936 229
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	31 642 921	32 456 717
RESULTAT FINANCIER	-31 536 603	-32 453 187
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	8 918 885	25 368 579
Quote part subventions à intégrer au résultat	3 427 460	4 688 177
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 427 460	4 688 177
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5	19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 868	345 159
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 873	345 178
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 415 587	4 342 999
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices *	4 015 995	9 480 950
RESULTAT	8 318 477	20 230 628

* Dont impôt à exigibilité différée

2 404 354

4 920 926

ANNEXE

1. Activité de la Société

L'évolution inquiétante de la crise sanitaire COVID-19 a amené à un confinement strict de la population à partir de mi-mars, puis des mesures plus ciblées, qui au fil des mois ont fortement impacté à la baisse le trafic de la Société, les véhicules légers étant touchés plus significativement que les poids lourds.

Le TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel) sur l'A28 Rouen-Alençon s'établit à 6 658 véhicules/jour, en baisse de -26.9% par rapport à 2019 réparti de la manière suivante :

- - 30,17% pour les Véhicules Légers,
- - 13 % pour les Poids Lourds.

Le chiffre d'affaires de la Société de 75,78 m€ a régressé de 19,6% tenant compte de la baisse du trafic et de l'augmentation tarifaire opérée au 1er février 2020 (+ 3,14% en moyenne).

Par ailleurs, l'année 2020 a été également marquée par :

- Le paiement du service des différentes obligations et dettes conformément à la documentation financière ;
- La résiliation du contrat d'exploitation avec Routalis le 27 octobre 2020 avec prise d'effet le 1er mai 2021 : une indemnité au 31/12/2020 pour la résiliation du contrat d'exploitation ainsi que les coûts de mobilisation estimés y afférents ont été comptabilisés en charges d'exploitation en complément des dépenses du contrat d'entretien et maintenance facturées par Routalis courant 2020.
- L'engagement de démarches pour « internaliser » l'exploitation de l'A28 au sein de la Société concessionnaire Alis ;
- La mise en conformité de 4 bassins selon l'arrêté Loi sur l'Eau ;
- L'avancement du projet de modernisation des gares de péages Alis (PMGA) ;
- La poursuite des études de la rénovation des aires ;
- Le début d'une phase d'études pour asseoir une politique « Environmental Social Governance » (ESG) chez Alis.

2. Faits marquants de l'exercice

a) Emprunts obligataires A1 et A2

Conformément à l'échéancier de l'emprunt obligataire A1, la Société a effectué le paiement de l'échéance 7 au 31 janvier 2020 pour un montant de 14,414 m€ dont 10,379 m€ d'intérêts.

Au 31 juillet 2020, à l'échéance 8, un montant de 15,373 m€ a été versé dont 10,329 m€ d'intérêts.

Conformément à l'échéancier de l'emprunt obligataire A2, le règlement du coupon de l'emprunt obligataire A2 a été effectué le 31 juillet 2020 pour un montant inflaté de 0,923 m€ d'intérêts.

b) Evolution des comptes de réserves

Compte de réserve du service de la dette

Conformément à la nouvelle documentation financière, le compte de réserve du service de la dette senior a maintenu au 31 décembre 2020 un solde de 19,520 m€. Ce montant correspond, au maximum du service de la dette prévu sur une période de six mois pendant les cinq premières années à compter de l'émission.

Compte de réserve « Major Maintenance »

Selon les termes de la documentation financière, la Société alimente un compte de réserve pour financer les dépenses à venir de gros entretien et à fin 2020, la Société dispose de 17,845 m€.

Compte de réserve « Redemption A2 Bonds »

Respectant les termes de la documentation financière, le compte de réserve Redemption A2 Bonds affiche à fin 2020 un solde de 13,469 m€ correspondant à 30,65% de l'emprunt obligataire indexé et valorisé à 43,945 m€ au 31 juillet 2020.

Compte de réserve « Distribution Shareholder »

Le compte de réserve « Distribution Shareholder » est alimenté de la trésorerie excédentaire du compte courant « Operating Cash Account » et s'élève à 48,000 m€ au 31 décembre 2020.

3. Règles et Méthodes Comptables

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions comptables en vigueur, applicables en France.

a) Changements de méthode

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu pendant l'exercice 2020.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels et des licences amortis sur la durée allant de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles concédées portant sur la mise en place de la chaîne monétique et de la solution PCI DSS sont amorties sur 10 ans, durée d'utilisation envisagée compte tenu des évolutions technologiques actuelles et à venir.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations inscrites au bilan de la société correspondent pour la quasi-totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

i. Immobilisations corporelles du domaine propre

Les biens propres se composent de biens qui ne sont ni des biens de retour, ni des biens de reprise.

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan comprennent notamment :

- un terrain ;
 - un bâtiment et aménagements amortis sur 25 ans ;
-

- des installations et agencements constructions amortis sur 10 ans ;
- du matériel informatique et de bureau amortis sur 3 à 5 ans ;
- du mobilier de bureau amortis sur 10 ans.

ii. Immobilisations corporelles du domaine concédé

La concession s'étend à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'exploitation et à l'entretien de l'autoroute et de ses installations accessoires, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes, directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les biens meubles ou immeubles mis à disposition par l'Etat, acquis ou réalisés par le concessionnaire, se composent de biens de retour et de biens de reprise :

- Les biens de retour comprennent des terrains, bâtiments, ouvrages, installations et objets mobiliers nécessaires à l'exploitation de la concession. Ces biens appartiennent à l'autorité concédante dès leur achèvement, acquisition ou mise à disposition. En fin de concession, ces biens reviennent obligatoirement et gratuitement à l'autorité concédante.
- Les biens de reprise se composent des biens qui peuvent être repris en fin de concession par l'autorité concédante, moyennant indemnisation.

Par convention entre l'Etat et ALIS, il a été convenu qu'un inventaire serait établi contradictoirement entre l'autorité concédante et la société, destiné à classer les biens selon les trois catégories ci-dessus.

Pendant la période de construction, les immobilisations du domaine concédé ont été inscrites au bilan à leur coût de revient historique incluant :

- Les sommes versées au GIE Constructeurs A28 ;
- Les frais financiers ;
- Les frais d'études ;
- Les frais généraux de la société affectables, engagés jusqu'à la mise en service de l'autoroute en octobre 2005 ;
- Les commissions et honoraires versés aux banques et autres conseils.

A la suite du refinancement début août 2016, les frais financiers ainsi que les commissions et honoraires ont été sortis de l'actif immobilisé.

iii. Amortissement des immobilisations corporelles du domaine concédé

Les immobilisations mises en concession font l'objet d'un amortissement calculé en appliquant à la valeur comptable de l'autoroute le rapport entre le volume de trafic constaté pour l'année considérée et le volume total de trafic estimé pour l'ensemble de la durée de la concession.

Cet amortissement n'a pas pour objet de constater une dépréciation technique mais de ramener la valeur nette comptable à une valeur nulle à l'expiration de la concession en 2067.

Les immobilisations renouvelables, qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession, font l'objet d'un amortissement pour dépréciation, calculé linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

Par dérogation à l'avis du CNC relatif au plan comptable des sociétés d'autoroute du 11 octobre 1988, et par souci de meilleure compréhension par la communauté financière, les amortissements des biens concédés et les amortissements pour dépréciation sont présentés ensemble dans le compte de résultat et au bilan.

Dans le compte de résultat, ils constituent une charge d'exploitation ; au bilan, ils sont présentés en déduction des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

d) Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat.

e) Créances clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; celles qui présentent des incertitudes de recouvrement faisant l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

f) Subventions d'investissement

Les investissements effectués dans le cadre de la construction de l'autoroute donnent lieu au versement de subventions, enregistrées dans les capitaux propres et reprises en résultat, au même rythme que les amortissements des biens concédés amortis en fonction du volume trafic.

g) Provisions pour risques et charges

i. Provision pour renouvellement

Cette provision, destinée à assurer le renouvellement des immobilisations renouvelables du domaine concédé, est égale à la différence entre le coût d'acquisition du bien et son coût de remplacement ; ce dernier étant estimé sur la base du coût initial du bien, inflaté sur sa durée de vie.

ii. Provision pour inflation

La provision pour inflation, relative au remboursement inflaté du montant en principal de la dette obligataire A2, est actualisée chaque année, en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation prévu par le contrat de financement.

iii. Provision pour risques

Les provisions pour risques sont destinées à couvrir des litiges avec des riverains de l'A28 et sont actualisées soit en fonction de l'évolution des affaires auprès des tribunaux compétents, soit de l'estimation de dédommagements que la société pourrait être amenée à s'acquitter

iv. Provision pour charges

Les provisions pour charges ont pour objet de couvrir des dépenses qui, devant être supportées ultérieurement, ont pour origine des faits survenus au cours de l'exercice.

h) Emprunts et charges à répartir

Les frais d'émission d'emprunts et la soulte issue du refinancement rattachés à la nouvelle dette contractée lors du refinancement sont amortis en fonction de l'en-cours de cette dette

4. Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS (en k€)	Montant début exercice	Augmentations		Diminutions		Montant fin exercice
		Acquisitions	Virements de postes	Cession mise hors services	Virements de postes	
Immobilisations incorporelles	1 992	155	0	24	0	2 123
. <u>Domaine propre</u>	<u>115</u>	<u>25</u>	<u>0</u>	<u>12</u>	<u>0</u>	<u>128</u>
<i>dont en service</i>	115	0	0	12	0	103
<i>dont en cours</i>	0	25	0	0	0	25
. <u>Domaine concédé</u>	<u>1 877</u>	<u>130</u>	<u>0</u>	<u>12</u>	<u>0</u>	<u>1 995</u>
<i>dont en service</i>	1 792	17	0	0	0	1 809
<i>dont en cours</i>	85	113	0	12	0	186
Immobilisations corporelles	919 570	1 010	340	2	340	920 578
. <u>Domaine propre</u>	<u>816</u>	<u>4</u>	<u>0</u>	<u>2</u>	<u>0</u>	<u>818</u>
<i>dont en service</i>	816	4	0	2	0	818
<i>dont en cours</i>	0	0	0	0	0	0
. <u>Domaine concédé</u>	<u>918 754</u>	<u>1 006</u>	<u>340</u>	<u>0</u>	<u>340</u>	<u>919 760</u>
<i>dont en service</i>	918 389	170	340	0	0	918 899
<i>dont en cours</i>	365	836	0	0	340	861
Immobilisations financières	0	1	0	0	0	1
Total	921 562	1 166	340	26	340	922 702

AMORTISSEMENTS PROVISIONS (en k€)	Mouvements de l'exercice			
	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties et reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	425	219	12	632
. <u>Domaine propre</u>	<u>42</u>	<u>19</u>	<u>12</u>	<u>49</u>
. <u>Domaine concédé</u>	<u>383</u>	<u>200</u>	<u>0</u>	<u>583</u>
<i>dont amortissements</i>	383	200	0	583
<i>dont dépréciations</i>	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	153 771	8 995	2	162 764
. <u>Domaine propre</u>	<u>73</u>	<u>40</u>	<u>2</u>	<u>111</u>
. <u>Domaine concédé</u>	<u>153 698</u>	<u>8 955</u>	<u>0</u>	<u>162 653</u>
<i>dont biens concédés</i>	145 412	8 809	0	154 221
<i>dont biens renouvelables</i>	8 286	146	0	8 432
Total	154 196	9 214	14	163 396

5. Stocks et en cours

Un montant de 31,2 k€ a été comptabilisé au 31 décembre 2020 après inventaire du carburant non vendu du point dépannage de l'aire du Domaine d'Harcourt.

6. Créances

Les créances de l'actif circulant se répartissent de la façon suivante (en k€) :

Créances	A moins d' 1 an	A plus 1 an	Total	Dont produits à recevoir
Créances clients et comptes rattachés	7 851	0	7 851	4 235
Créances personnel	0	0	0	
Créances sociales	2	0	2	
Créances fiscales	1 083	0	1 083	968
<i>dont TVA</i>	115		115	
<i>dont autres taxes</i>	968		968	968
Autres créances d'exploitation	34	0	34	
Créances diverses	1 361	0	1 361	840
<i>dont assurances</i>	840		840	840
<i>dont autres créances diverses</i>	521		521	
Total	10 331	0	10 331	6 043

7. Trésorerie

La trésorerie s'élève à 130 270,7 k€ et se décomposent ainsi :

- Compte courant : 31
360,7 k€
- Compte de réserves : 98
833,5 k€
- Autres disponibilités :
76,5 k€

8. Impôts différés

Les impôts différés s'élevant à 25 614,0 k€ au début de l'exercice 2020 ont pour origine la valorisation pour un montant de 40 398,8 k€ des déficits fiscaux de la Société qui se chiffraient à 136 397 k€ fin 2015.

Sur la base des résultats fiscaux à venir, il est prévu de consommer le déficit fin 2020 à horizon 5 ans.

La mise à jour des prévisions de résultat fin 2020 amène à actualiser la valorisation initiale des déficits fiscaux, soit pour l'exercice 2020 une diminution de la créance d'impôts de 478 k€.

Les impôts différés ont évolué comme suit au cours de l'exercice 2020 (en k€) :

Début exercice :	25 614
Charge d'IS	-3 538
Actualisation IDA	-478
IS exigible	1 612
Fin exercice :	23 210

9. Charges à répartir

Les frais d'émission d'emprunts et la soulte issue du refinancement rattachés à la nouvelle dette contractée lors du refinancement sont amortis en fonction de l'en-cours de cette dette

Dans le cadre du refinancement, ALIS a constaté un montant de 249 493,6 k€ de coûts activables étalés sur la durée des montants empruntés en fonction des encours dont un montant de 208 292,6 k€ constatant l'écart entre la valeur de marché de la dette précédente et sa valeur nominale, le reste des frais s'élevant à 41 201,0 k€ correspondant à la valeur nette comptable des frais relatifs au financement initial maintenus à l'actif et des dépenses engagées pour le refinancement.

Au cours de l'exercice 2020, il a été amorti un montant de 12 103,3 k€ portant le solde des frais d'émission d'emprunt à 194 022,8 k€ à fin décembre 2020.

10. Charges constatées d'avance

• Redevance domaniale :	1 380,6 k€	
• Prestations informatiques :	121,2 k€	
• Archivage :		
77,4 k€		
• Assurances :		
65,8 k€		
• Gestion parcelle :		28,3
k€		
• Divers :		
45,2 k€		
		Total :
1 718,5 k€ dont 1 502,8 k€ moins d'un an		

11. Capitaux propres

Le capital social de 2 850 000€, divisé en 5 700 000 actions de 0,50€ nominal chacune, est réparti selon le tableau ci-après :

Actionnariat	Actions	% détention	Montant (en euros)
DIOMEDEA COOPERATIEF	2 325 996	40,81%	1 162 998
MCIF	1 955 114	34,30%	977 557
ABERDEEN INFRA N°2 LLP	962 890	16,89%	481 445
EGIS INVESTMENT PARTNERS FRANCE III	456 000	8,00%	228 000
Total	5 700 000	100,00%	2 850 000

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice (en k€) :

Variations des capitaux propres	Capital Social	Report à nouveau	Résultat	Subventions	Total capitaux propres
Début exercice :	2 850	-94 745	20 231	297 414	225 750
Augmentation du capital					
Affectation du résultat exercice N-1		20 231	-20 231		
Résultat exercice N			8 318		
Reprises subventions				-3 427	
Fin d'exercice	2 850	-74 514	8 318	293 987	230 641

12. Subventions d'investissement

Au titre de la convention de concession, à fin décembre 2009, un montant de 354 675,9 k€ d'appels de fonds avait été présenté aux différentes Collectivités Publiques, le solde des contributions dues ayant été encaissé courant 2010.

Les subventions reçues pour financer partiellement les immobilisations mises en concession sont reprises

au résultat en 2020 pour un montant de 3 427,5 k€, quote-part de l'exercice calculée de la même manière que l'amortissement des biens concédés, et intégrée au résultat de la période de façon à ramener ces subventions à une valeur nette comptable nulle à la fin de la concession.

Au 31 décembre 2020, le montant cumulé repris est de 60,7 m€ et le solde des subventions restant à reprendre s'élève à 294,0 m€.

13. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice (en k€) :

Provisions pour risques et charges	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Litiges riverain	5			5
Inflation emprunt obligataire A2 indice IPC 10/2018	1 465		102	1 363
Remise en état réseau sinistres déclarés	172	45	172	45
Renouvellement équipements indice IPC 12/2015	977			977
Total	2 619	45	274	2 390

Les provisions pour risques et charges sont constatées afin de répondre aux obligations contractuelles.

Les provisions de remise en état du réseau et des équipements sont à considérer à moins d'un an. La provision pour renouvellement est prévue couvrir le projet de modernisation des gares de péages initié en 2019 et prévu d'être achevé courant 2023.

La provision pour inflation valorise l'emprunt obligataire A2 de 42,5 m€ remboursé in fine en juillet 2032.

14. Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante (en k€) :

Dettes financières	A moins d' 1 an	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total	dont charges à payer
Avances actionnaires				0	
Dettes obligataires A1	11 727	51 602	762 928	826 257	
Intérêts dettes obligataires A1	8 546			8 546	8 546
Dettes obligataires A2			42 500	42 500	
Intérêts dettes obligataires A2	389			389	389
Dépôts et cautionnements reçus	29			29	
Crédit Mutuel				0	
Total	20 691	51 602	805 428	877 721	8 935

Les dettes A1 et A2 sont garanties par des sûretés réelles.

15. Dettes non financières

Les dettes non financières se décomposent de la façon suivante (en k€) :

Dettes non financières	A moins d' 1 an	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total	dont charges à payer
Dettes fournisseurs et compte rattachés	4 821			4 821	4 391
Dettes sociales	273			273	230
Dettes fiscales	2 363			2 363	3
<i>dont TVA</i>	2 179			2 179	
<i>dont autres taxes</i>	184			184	3
Autres dettes exploitation	563			563	
Total dettes d'exploitation	8 020	0	0	8 020	4 624
Dettes sur immobilisations	84			84	7
Dettes fiscales hors exploitation (IS)				0	
Total	8 104	0	0	8 104	4 631

16. Produits constatés d'avance

- Location fibre optique : 38,0 k€ moins d'un an
- Loyer pylônes télécom : 4,0 k€ moins d'un an

17. Chiffres d'affaires

- Chiffre d'affaires hors taxes issu des transactions de péage : 74
962,9 k€
- Recettes carburant hors taxes : 126,9 k€
- Autres recettes diverses : 823,8 k€

Total chiffre d'affaires : 75 913,6 k€

18. Produits exceptionnels

Ils s'élèvent à la somme de 3 427,5 k€ et correspondent à la quote-part des subventions d'investissement intégrées au résultat de l'exercice.

19. Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à la somme de 11,9 k€ et correspondent à la sortie des dépenses immobilisées en-cours engagées pour le projet SET.

20. Personnel

Fin 2020, l'effectif de la Société se compose de 13 personnes dont 9 cadres et 4 employés et agents de maîtrise.

21. Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures, perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres de direction (Directeur Général), s'élève à 209,8 k€ (y compris charges sociales et provisions).

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux administrateurs et aux censeurs pendant l'exercice 2020.

22. Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

Néant.

b) Engagements reçus

- Dans le cadre du rechargement des chaussées, un contrat de performance a été signé le 19 juillet 2013 entre ALIS, Maître d'Ouvrage, et l'Entrepreneur.

Afin de garantir le parfait achèvement des Travaux et le paiement des pénalités prévues au Contrat, ALIS a reçu une caution solidaire limitée à la somme maximale de 4 477 629€ de la part du GIE Constructeurs. Le GIE est composé des sociétés Colas Grand Travaux et Le Foll Travaux Publics. Ledit Montant du Contrat est actualisé et révisé selon les stipulations de l'article 9 du Contrat.

Le Cautionnement prend fin de plein droit à l'expiration d'une période d'une année après sa date d'entrée en vigueur soit au plus tard le 11 juillet 2021. Passé ce délai, aucune demande de mise en jeu du Cautionnement ne sera prise en compte par la Caution.

- Dans le cadre de l'acceptation et utilisation de cartes pour acquitter des droits de péages autoroutier et des prestations de parkings sécurisés pour poids lourds du réseau exploité par autoroute en France, une convention a été conclue entre ALIS et la société MS EUROPE BV avec prise d'effet le 16 juillet 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la convention, ALIS a reçu une garantie bancaire à première demande de 5 600€ ramenée à 5 500€ lors de l'amendement N°1 du 31 juillet 2019 et prorogée jusqu'au 31 juillet 2021 selon l'amendement N°2.

23. Evènements postérieurs à la clôture

Depuis mars 2020, des mesures de confinement ont été mises en place dans différents pays du monde afin de limiter la propagation du virus COVID-19. Les conséquences se sont traduites dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 notamment par une réduction du chiffre d'affaires brut et du cash-flow de la société. Au vu de l'évolution de la pandémie en ce début d'année 2021, l'activité se maintient dans la continuité de 2020 et est en ligne avec les prévisions de chiffre d'affaires, de résultat et de cash-flow régulièrement actualisées. La relative stabilité et maîtrise de l'évolution de la crise sanitaire conforte la société sur sa capacité à faire face à ses engagements en termes de financement.

24. Transactions avec les parties liées

Néant.

25. Consolidation

Néant.

26. Rémunération des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires relatifs à l'audit des comptes arrêtés au 31 décembre 2020 s'élève à la somme de 26,132 k€ hors taxes.
